

Les maires de Rambouillet

Dès le moyen-âge, existe en France un double maillage qui se superpose plus ou moins :

- *La paroisse*, relève du pouvoir religieux, et regroupe la population qui vit autour de son curé, de l'église, et du cimetière. C'est à ce niveau que la dîme est collectée, depuis Charlemagne, afin de rémunérer les ministres du culte.

- *La communauté*, est une circonscription fiscale qui porte aussi le nom de « *paroisse fiscale* », dans les villes à deux ou plusieurs clochers, ou encore de « *collecte* ». Elle peut exister dans le cadre de bourgs, villages, villes... La justice, comme la perception de l'impôt royal s'y exercent selon des organisations complexes qui entraînent des imbroglios administratifs, et une superposition d'impôts et taxes locales.

Viennent encore s'ajouter à cette charpente déjà complexe, les baillages, simultanément entités de juridiction et entités électorales.

A partir de Louis XV, le maire est désigné par le Roi sur proposition de trois candidats. Mais l'administration municipale demeure tout de même sous le contrôle de l'intendant désigné par le roi, et responsable de la collecte de l'impôts royal.

Les cahiers de doléances montrent que la complexité de cette organisation est source d'un profond mécontentement, auquel l'assemblée constituante de 1789 s'attaque très vite.

Alors que Condorcet propose de conserver 2000 communes, et que l'abbé Sieyès penche vers un découpage géographique en 459 cantons, les lois du 14 et 19 décembre 1789 sont votées sous l'influence de Mirabeau, et créent 44 000 communes à partir des paroisses, ou des communautés, en fonction de la prééminence de l'une ou de l'autre.

Article 1er :

« *Les municipalités actuellement subsistantes en chaque ville, bourg, paroisse ou communauté, sous le titre d'hôtel de ville, mairies, échevinats, consulats, et généralement sous quelque titre et qualification que ce soit, sont supprimées et abolies, et cependant les officiers municipaux actuellement en service, continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés* ».

Le maire est alors élu au suffrage direct pour 2 ans par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune.

Il est rééligible, mais en ces temps agités, les mandats sont rarement effectués dans leur totalité.

Le 27 février 1790, la Constituante divise en outre le territoire français en 83 départements, Corse comprise.

Leur taille est calculée de sorte qu'il soit possible en une journée à cheval d'aller de son centre à ses extrémités.

Le département de **Seine-et-Oise** est créé à partir d'une partie de la province d'Ile-de-France. Son chef-lieu est Versailles. Ses quatre premières sous-préfectures sont Etampes, Corbeil, Mantes et Pontoise. Rambouillet deviendra à son tour sous-préfecture en 1812.

Ce département sera dissous en 1968, dans le cadre de la réorganisation de la région parisienne, et donnera naissance à l'actuel département des **Yvelines**.

La *commune de Rambouillet*, qui compte alors environ 3 000 habitants, désigne Jacques Thiery, Procureur au Baillage, comme premier maire. Son mandat ira du 9 février 1790 au 13 novembre 1791.

C'est dans l'église que Thiery est élu, avant de prêter serment de fidélité sur le perron du baillage à la Loi et au Roi.

Le 13 novembre 1791 c'est M.Huard, qui se dit « marchand épicier du roi », qui est élu jusqu'au 10 octobre 1792.

A partir de mai 1792 on commence à parler de la « maison commune » à propos de l'immeuble construit en 1786 pour être Hôtel de Baillage, affecté principalement à la Justice, et l'administration municipale s'y loge progressivement.

Du 16 octobre 1792 jusqu'en février 1795, Denis François Dufour est élu maire. C'est un procureur de trente-cinq ans. Il est membre de la *Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité*, dans la mouvance du *Club des Jacobins*. La terreur s'installe à Rambouillet. Les plaintes des Rambolitains conduiront Dufour à démissionner, et à quitter la région.

Son remplaçant Gaillard, un marchand de bois, s'appuyant sur un conseil modéré le remplace durant un peu moins de deux mois.

D'avril 1795 à octobre 1796 le maire est M.Ducret.

La constitution du 5 fructidor an III modifie l'organisation municipale communale. En octobre 1796 René Croismard propriétaire du château de Voisin à Saint Hilarion, est élu *président de la municipalité cantonale*, sous le contrôle d'un *commissaire provisoire du Directoire exécutif* : Boulle. Mais il refuse d'exercer cette charge, dans une telle organisation. En théorie Ducret le remplace, mais en pratique Boulle dirige seul.

Louis Boulle, juré priseur est maire de mai 1797 à novembre 1798, Charles Bourgeois de novembre 1798 à avril 1799, et Dubosc d'avril 1799 à avril 1800.

L'époque n'est pas propice aux longs mandats : 3 maires en 3 ans !

La population de Rambouillet a souffert des guerres, et elle est descendue à 2657 habitants en 1800.

De 1799 à 1848, la Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection des maires: ils sont désormais nommés par le préfet dans les communes de moins de 5 000 habitants.

C'est dans ce cadre qu'Henri Levasseur est maire de septembre 1800 à juin 1803.

Il le sera à nouveau de mai 1808 à septembre 1811. Entre ses deux mandats, cet avocat s'installe en Touraine pour faire l'élevage de mérinos (!). De retour à Rambouillet, il achète l'ancien baillage de la ville, lors de la vente des biens nationaux, et en 1811, propose à Napoléon d'installer chez lui la sous-préfecture. L'Empereur accepte et Levasseur devient ainsi le premier sous-préfet de Rambouillet, jusqu'au retour des Bourbons.

La rue Henri Levasseur est dans la Clairière. Sauf erreur, c'est le premier maire dont une de nos rues garde le souvenir.

la France,
monarchie
constitutionnelle

proclamation
de la République

Robespierre

Directoire

Consulat

Empire

Entre ses deux mandats, c'est Louis Boule, qui avait déjà été maire en 1798, qui le redevient durant cinq ans, de juin 1803 à mai 1808.

Du 11 mai 1812 au 25 août 1831, Jean Sébastien Delorme, notaire, est maire de Rambouillet. C'est la première fois qu'un maire occupe si longtemps ses fonctions. Il doit faire face à l'occupation des troupes de Blücher, ce qui demande du courage et surtout beaucoup de diplomatie.

On lui doit un livre sur *Rambouillet devenu chef-lieu d'arrondissement*, publié en 1839, qui fournit quantité d'informations très intéressantes sur cette époque.

Il y a une rue Delorme, à Groussay.

Du 27 août 1831 au 18 septembre 1834 Charles Germain Bourgeois, économiste de la ferme (la Bergerie) dirige la mairie, en remplacement de Delorme, devenu sous-préfet. La population est remontée à 3 006 habitants.

Du 18 septembre 1834 au 30 mars 1841 Jacques Aubry, avoué, est nommé maire. Il avait été premier adjoint de Delorme, et peut-être celui de Bourgeois. Il meurt empoisonné par accident.

Du 30 mars 1841 au 10 mars 1842, Auguste Percheron, ancien notaire, le remplace.

Rambouillet compte alors 3840 habitants.

Du 10 mars 1842 au 15 mars 1848, Jacques Valluet est désigné par le préfet. C'est un ancien avoué : trois juristes se sont donc succédé en 15 ans.

Mais après la Révolution de 1848, du 3 juillet jusqu'à 1851, les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants.

Charles Voirin est alors élu le 15 mars 1848, et siège jusqu'au 23 août 1853.

Son nom est donné à la rue de la Pierrefite, mais le boulevard Voirin est par la suite débaptisé pour devenir l'avenue du général (puis du maréchal) Leclerc

La Deuxième République prévoit, en 1851 la nomination des maires par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour cinq ans à partir de 1855. Mais ces règles ne concernent pas Rambouillet qui approche les 4000 habitants.

Du 24 août 1853 Félix De la Motte est maire jusqu'au 29 janvier 1878. Il a la lourde tâche de gérer l'occupation prussienne, et de payer les amendes et contributions de guerre imposées par le vainqueur en votant de nouvelles taxes et emprunts forcés.

La rue de l'hôpital devient rue de la Motte par délibération de 1883.

Après la chute du Second Empire, la Troisième République instaure en 1871 l'élection des maires et maires-adjoints de la plupart des communes par leurs conseils municipaux et en leur sein, à la suite de l'élection des conseillers municipaux au suffrage universel.

C'est dans ce cadre que le 29 janvier 1878 Charles Voirin retrouve son fauteuil, et le garde jusqu'au 4 juin 1881

Du 4 juin au 6 août 1881, un mandat très court est exercé par M.Louvard

Leipzig
invasion
de la France
Louis XVIII

Charles X
trois glorieuses
Louis Philippe

IIeme république

second empire

Sedan
occupation
prussienne

Thiers
Mac-Mahon

Du 6 août 1881 au 15 novembre 1885 : Arthur Louis Valentin Lambert.
La population de Rambouillet passe au dessus de 5000 habitants

Du 15 novembre 1885 au 15 mai 1904 Marie Eugène Antoine Gautherin est maire.
C'est en 1887 que Louis-Joseph Fournier dessine les armes de Rambouillet. Elles sont adoptées en conseil municipal, et conservées depuis.
La rue des Vignes, devient rue Gautherin en 1916 .

Le 15 mai 1904 face à Gautherin qui se représente une fois de trop, affaibli par une campagne à la députation durant laquelle il s'est fait beaucoup d'ennemis, Marie Roux, avoué, crée la surprise en l'emportant au troisième tour. Il reste maire jusqu'au 9 décembre 1919.
La ville a 6 165 habitants en 1906

Du 9 décembre 1919 au 10 octobre 1920 le docteur Marie Humbert réussit à conquérir la mairie, mais il ne la garde pas longtemps, victime le 5 septembre 1920 d'un accident de voiture mortel.
Le conseil procède à de nouvelles élections le 10 octobre 1920, et Marie Roux retrouve son siège. Il le conserve jusqu'au 17 mai 1935.
Rambouillet dépasse les 7000 habitants en 1930
On doit à Marie Roux la fête du muguet, le syndicat d'initiatives, et de nombreux autres équipements.
La place Marie-Roux est derrière la mairie (ancienne place du marché-aux-herbes)

Rambouillet a donc eu successivement trois maires dont le prénom est *Marie*.

Il semble que le très sérieux « annuaire des maires de France » n'imagine pas que ce prénom a été masculin durant plusieurs siècles !

juillet 1944	M. Emile DEGOIS
7 mai 1935	Mme Marie ROUX
octobre 1920	Mme Marie HUMBE
mbre 1919	Mme Marie ROUX
385 à 1904	Mme Marie Eugène
1881 à 1885	M. Arthur Louis Val

Du 17 mai 1935 au 22 juillet 1944 Emile Degoix est maire, et doit supporter l'occupation allemande.
Les 17,19 et 23 août Rambouillet accueille les alliés en marche vers Paris.

Le 20 septembre 1944 M Masselet est officiellement nommé maire mais il ne siège pas, et il est immédiatement remplacé par Henri Petit, qui reste maire du 20 septembre 1944 au 26 octobre 1947.
En 1945 les femmes votent pour la première fois aux élections municipales.

De 1947 à 1983 la mairie est tenue par Jacqueline Thome Patenotre. Elle exerce le mandat le plus long de tous les maires de Rambouillet.
Durant ses mandats successifs, Rambouillet passe de 7500 à 21 000 habitants.
Son souvenir est associé à celui de son père dans la place André Thome et Jacqueline Thome-Patenotre.

De 1983 à 2004, le vétérinaire Gérard Larcher s'impose dans toutes les élections.
Son premier adjoint Jean Frédéric Poisson, chef d'entreprise, le remplace de 2004



loi sur la laïcité
guerre de 14-18

Front Populaire
guerre de 39-40

capitulation
allemande
4eme république

de Gaulle
5eme république

Pompidou
Giscard d'Estaing

Mitterand

Chirac

à 2007, quand Gérard Larcher est nommé ministre délégué aux Relations du Travail, puis en 2007 ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes.

La barre des 25 000 habitants est franchie.

La communauté de communes *Plaines et Forêts d'Yveline* est créée par arrêté préfectoral du 12 décembre 2003. Elle regroupe quatorze communes, dont Rambouillet.

JF Poisson en est président de 2009 à 2015.

De 2007 à 2014 Gérard Larcher retrouve son fauteuil de maire de Rambouillet.

Marc Robert est élu maire en avril 2014.

Au 1^{er} janvier 2015, la communauté de communes devient une communauté d'agglomération et prend le nom de *Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération*.

JF Poisson en est président en 2015-2016.

Au 1^{er} janvier 2017, *Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération* fusionne avec la Communauté de communes *Contrée d'Ablis-Porte des Yvelines* ainsi que la *Communauté de communes des Étangs*, créant une nouvelle communauté d'agglomération, qui prend le nom de *Rambouillet Territoires*.

Marc Robert en est président.

Marc Robert ne se représente pas aux élections municipales de 2020. Son mandat est prolongé jusqu'en juin 2020, en raison de la pandémie.

Il y a 26 736 habitants à Rambouillet, selon le dernier recensement.

Depuis octobre 2018, une plaque de marbre blanc, apposée dans le hall de la mairie, rappelle le nom de ces 31 maires de Rambouillet, dont le mandat a duré de quelques mois à plusieurs décennies.

Le 28 juin, le second tour des élections municipales a lieu, à Rambouillet comme dans environ 5000 communes.

Un 32^{ème} nom sera bientôt gravé dans le marbre.

Christian Rouet

Sarkozy

Hollande



Macron